

Toute la biodiversité en un seul lieu

#5 JUIL.
2024

Numéro spécial Espèces Exotiques Envahissantes



ACTUS OMB

> NOUVEAUX SUPPORTS

Deux nouveaux posters Koutzié sont disponibles : le Koutzié sur les Crabes de Martinique et le Koutzié sur la Faune aquatique d'eau douce de Martinique. Ils vous permettront de découvrir quelques espèces présentes sur l'île, et sont accessibles sur le site internet de l'OMB.

Une page de présentation dédiée aux Crustacés vient également compléter la rubrique « Faune » du site internet.

> BIODIV'AND CO

Le 3ème Biodiv'And Co de l'OMB s'est tenu le 14 décembre 2023. Ces rencontres des membres de l'Observatoire sur le terrain sont organisées afin de favoriser les échanges entre les différents acteurs, et de transmettre des informations sur les projets et actions de chacun.

Cette édition a abordé le thème de l'étude, la préservation et la valorisation du milieu marin en Martinique. À cette occasion, les membres de l'OMB ont présenté leurs outils et projets au cours d'une balade nautique, au plus près de la biodiversité marine. Des observations de la faune marine (oiseaux, poissons, mollusques...) et des ateliers thématiques ont complété cette journée.

> NOUVEAU MEMBRE DE L'OMB

L'Association de Recherche en Épidémiologie et en Biodiversité (AREBio) a rejoint l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité. Cette structure a pour but de valoriser la recherche en sciences expérimentales et en santé. Elle contribuera à améliorer les connaissances de l'OMB. Bienvenue à elle !



Sé jòdi nou ka mété rasin dèmen an tè

«Nous plantons aujourd'hui les racines de demain»

Proverbe antillais

SÉMINAIRE ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Mardi 30 janvier 2024 s'est tenu le séminaire « Les espèces exotiques envahissantes (EEE) : point de situation en Martinique et solutions apportées », organisé par le Parc naturel régional de la Martinique, dans le cadre de l'OMB.

Les EEE sont des espèces animales ou végétales qui ont été introduites par l'Homme, volontairement ou non, en dehors de leur aire de répartition naturelle, et qui prolifèrent et perturbent leur milieu d'introduction.

Selon l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), les EEE constituent la 3ème cause de perte de biodiversité à l'échelle mondiale. En Martinique, on dénombre de nombreuses espèces telles que l'Iguane rayé (*Iguana iguana*), le Gecko tokay (*Gekko gekko*), la Jacinthe d'eau (*Pontederia crassipes*), ou encore le Miconia (*Miconia calvescens*).

Ces espèces dites invasives prolifèrent et déstabilisent le milieu d'introduction, notamment en entrant en compétition avec les espèces locales, en les prédatant, en transmettant des pathogènes, en ravageant les cultures, en asphyxiant les plans d'eau, etc.

Certaines espèces ont été introduites de façon involontaire, via le trafic maritime (eaux de ballast) ou encore le transport de matériaux

en provenance d'autres territoires (bois, terre, etc.). D'autres ont été apportées volontairement, notamment pour lutter contre des espèces jugées nuisibles, comme c'est le cas de la mangouste, introduite pour lutter contre le rat, mais qui prédate finalement des espèces locales et s'attaque aux nids de tortues marines protégées.

Les Espèces Exotiques Envahissantes sont responsables de la disparition d'espèces indigènes. Elles peuvent poser un problème écologique, économique et sanitaire.

Ce séminaire a permis aux nombreuses structures travaillant dans le domaine de la biodiversité, de se rassembler afin d'échanger sur la situation des EEE sur l'île et sur les solutions appliquées et envisageables afin de limiter leur impact.

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité.



Séminaire Espèces Exotiques Envahissantes du 30 janvier 2024



≈40

EEE
animales



≈80

EEE végétales



≈4

EEE végétales
d'eau douce



11

EEE marines



4

amphibiens
exotiques
envahissants

BRIGADE ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Depuis le 1er janvier 2023, un nouveau service a intégré le Parc naturel régional de la Martinique : la Brigade d'intervention EEE.

Cette brigade réalise sur l'ensemble du territoire des actions d'éradication et de régulation d'espèces animales et végétales envahissantes. En 2023, les actions ont ciblé plusieurs espèces : le Miconia (*Miconia calvescens*), la Petite mangouste indienne (*Urva auropunctata*), le Rat noir (*Rattus rattus*), l'Iguane commun ou Iguane rayé (*Iguana iguana*), le Gecko tokay (*Gekko gekko*), la Langue de belle-mère (*Dracaena hyacinthoides*), la Petite citronnelle (*Triphasia trifolia*), la Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*), etc.

Cette brigade d'intervention a pour objectif de répondre à des enjeux tels que la protection du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore la conservation du Moqueur Gorge Blanche, des oiseaux marins, des tortues marines et de l'Iguane péyi en Martinique.



Brigade d'intervention EEE sur le terrain



KOUTZIÉ

CHIFFRES



BIODIV' & CO





LES BONNES PLANTES

Pour cette édition spéciale, vous trouverez ici des contacts et liens utiles en cas d'observation d'une espèce exotique envahissante.

• DEAL MARTINIQUE

> La DEAL de la Martinique agit également dans la lutte contre les EEE.

En cas d'observation d'une EEE, il est possible d'envoyer un mail à l'adresse eee972@developpement-durable.gouv.fr en indiquant la date et le lieu de l'observation, l'espèce observée ainsi que le nombre d'individus.

Il est également possible de transmettre ces informations via un formulaire en ligne. Pour plus de renseignements, visitez le site internet de la DEAL : <https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/j-ai-observe-une-espece-envahissante-a1466.html>.

En cas d'observation d'Iguane, vous pouvez contacter le 0596 50 57 58.

• PNRM

> La brigade d'intervention EEE a intégré le Parc naturel régional de la Martinique en 2023.

Cette brigade réalise des actions de régulation d'espèces animales et végétales invasives sur l'île.

En cas d'observation de l'une de ces espèces, vous pouvez contacter le PNRM et transmettre vos informations à l'adresse suivante : contact@pnr-martinique.com

• RÉSEAU EEE OUTRE-MER

> Le Comité français de l'UICN coordonne le Réseau Espèces Exotiques Envahissantes Outre-mer basé sur la mobilisation de tous les acteurs.

Pour plus d'informations, visitez le site internet du Réseau :

<https://especes-envahissantes-outremer.fr/>



Iguane rayé



MICONIA CALVESCENS



Miconia calvenscens est une plante originaire d'Amérique centrale et Amérique du Sud, pouvant atteindre 12 mètres de haut. Elle possède de grandes feuilles, vertes sur le dessus et violacées sur le dessous. On la trouve généralement au niveau des lisières et des abords de rivières.

Ses capacités de dissémination sont très importantes. Elle produit de grandes quantités de graines, qui sont dispersées par l'eau, le vent et les animaux. Un tronc coupé et laissé au sol peut s'enraciner et se développer. Sa facilité à se développer et se disperser lui a permis de coloniser de nombreux milieux. Elle est considérée comme envahissante à Hawaii, en Nouvelle-Calédonie ou encore en Polynésie française où elle est nommée « Cancer vert ».

L'espèce entre en concurrence avec les espèces locales pour l'occupation du territoire et crée des peuplements monospécifiques. Elle fait partie des 100 espèces les plus envahissantes au monde selon la liste établie par l'UICN.

En Martinique, elle était utilisée comme plante d'ornement. Mais depuis quelques années, elle est observée en milieu naturel. Sa vente, son achat, son transport ou encore son utilisation sur le territoire sont aujourd'hui interdits (Arrêté ministériel du 9 août 2019).

Pour lutter contre cette espèce "invasive", différentes méthodes sont appliquées telles que l'arrachage manuel des plants, le dessouchage et l'évacuation des troncs et branchages afin qu'ils ne s'enracinent pas à nouveau. Des contrôles doivent être effectués durant les semaines suivantes afin de s'assurer que des plantules n'apparaissent plus.

La carte ci-dessous illustre les points d'observations de *Miconia calvenscens* saisis à ce jour en Martinique. L'espèce peut être présente dans d'autres zones.

OBSERVATIONS DU MICONIA





AGENDA BIODIV'

– PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

➤ **22 AOÛT** – Balade en kayak Trois-Îlets – Baie de Génipa / Maison de la mangrove (2h30)

➤ **22 SEPTEMBRE** – Balade nautique Trois-Îlets – Visite du Rocher du Diamant (2h30)

➤ **13 OCTOBRE** – Randonnée pédestre Trinité – Spoutourne / Gros Raisin (3h30 – niveau 1)

Contacts : animation@pnr-martinique.com
ou 0596 645 645 / 0696 333 781

– MARTINIQUE ENTOMOLOGIE

➤ Sorties mensuelles d'inventaire – Projet ILOS
(JUSQU'EN SEPTEMBRE 2024)

Contacts : martinique.entomologie@gmail.com ou 0696 566 146

Directeur de publication : Félix ISMAIN

Coordination : C. BERANGER (PNRM)

Rédaction et relecture : CA. PORTEL (PNRM), C. BERANGER (PNRM), N. VENUMIERE (PNRM)

Source des données et fond de carte : Plateforme MadiNati

Crédits photos : Bandeau première page : C. DELNATTE (DEAL), CA. PORTEL ;
articles Koutzié et Biodiv'and co : PNRM ; portrait Miconia : PNRM ; Iguane rayé (p.3) :

J. MAILLES, photo arrière : C. DELNATTE

Traduction Créole : Association Sanblaj



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

Morne Tartenson - BP 437
97205 Fort-de-France Cedex

0596 64 42 59

www.pnr-martinique.com

• BiodiversiteMq •



[biodiversite-martinique.fr](https://www.instagram.com/biodiversite-martinique)